

TRAVAILLEURS SOCIAUX – RÉUNION AVEC LE COMEX (UCANSS) DU 14 OCTOBRE 2025

Assez de paroles : la CFDT exige des actes pour la reconnaissance du travail social à la Sécurité sociale !

Le 14 octobre, le Comex de l'Ucanss a réuni les organisations syndicales (CFDT, CGT, FO) pour aborder les revendications des travailleurs sociaux de la Sécurité sociale.

La CFDT salue la tenue de cet échange, attendu depuis longtemps, mais déplore qu'il ne débouche pas encore sur des engagements concrets à la hauteur des attentes.

Les travailleurs sociaux n'attendent plus des mots : ils veulent des décisions.

Une reconnaissance financière, maintenant !

Les travailleurs sociaux de la Sécurité sociale accomplissent chaque jour des missions essentielles d'accompagnement, de prévention et de soutien auprès des publics les plus fragiles.

Leur technicité, leur charge émotionnelle et leurs responsabilités doivent être reconnues financièrement : la CFDT revendique l'attribution de la prime Ségur soit 183 euros net (environ 33 points supplémentaires).



Cette mesure, déjà mise en œuvre dans d'autres services publics comme les conseils départementaux, doit désormais s'appliquer à la Sécurité sociale.

C'est une question de justice, d'équité et de respect envers une profession indispensable à la cohésion sociale.

Mais la décision appartient à l'État, seul détenteur des moyens budgétaires.

La CFDT appelle le gouvernement à débloquer une enveloppe spécifique pour permettre cette reconnaissance, que notre employeur ne peut, à lui seul, financer.

Des carrières qui doivent enfin évoluer

La nouvelle classification de novembre 2024 offre de réelles perspectives d'évolution, notamment du niveau 5B vers les niveaux 5C et 6.

Encore faut-il que ces possibilités deviennent réalité dans tous les organismes. La CFDT exige que ces passages soient **effectivement mis en œuvre dans les organismes**, pour que la classification reflète enfin la technicité et la complexité du travail social. Les métiers évoluent : accompagnement numérique, coordination interinstitutionnelle, prévention des ruptures sociales... Ces transformations doivent être reconnues. Les encadrants sociaux, eux aussi, doivent bénéficier d'une reconnaissance spécifique et de moyens adaptés à leurs responsabilités.

Des carrières qui doivent enfin évoluer

Face à la montée des incivilités, **la CFDT exige le renforcement des dispositifs de prévention et de soutien dans tous les organismes**. Reconnaître, c'est aussi protéger : la sécurité et la santé des professionnels ne sont pas négociables.

L'État détient en partie les clés, le Comex doit agir et relayer

Lors de l'entrevue, Nicolas Grivel, président du Comex, a exprimé sa compréhension des revendications, tout en reconnaissant que les marges de manœuvre financières relèvent de l'État. Autrement dit : les constats sont partagés, mais les décisions doivent maintenant être prises au niveau politique.

La CFDT demande que **le Comex de l'Ucanss relaie fermement auprès des pouvoirs publics la demande d'une enveloppe budgétaire dédiée**, afin de reconnaître pleinement le travail social comme **un métier stratégique du service public de la Sécurité sociale**.

La CFDT porte des exigences claires :

- L'attribution de la prime Ségur pour les travailleurs sociaux de la Sécurité sociale
- La mise en œuvre effective des évolutions de carrière du 5B vers les niveaux 5C et 6
- La reconnaissance pleine et équitable du travail social
- Des conditions d'exercice renforcées et sécurisées

Reconnaître le travail social, c'est reconnaître un pilier de la solidarité et du service public.

La CFDT continuera à agir, à tous les niveaux, pour que cette reconnaissance devienne réalité !

